



MANIFESTE PUBLIC

L'intérêt collectif : le seul chemin vers une Haïti souveraine

Au peuple haïtien, à la diaspora, à la jeunesse, aux travailleurs, aux femmes, aux anciens, à chaque citoyenne et chaque citoyen de ce pays :

Nous vivons une époque cruciale. Une époque où les anciens modèles ont failli, où les intérêts particuliers ont rongé la République, et où le peuple – vous, nous – est resté seul à porter le poids de l'échec d'une minorité dirigeante.

Mais aujourd'hui, une évidence s'impose : **rien ne peut sauver Haïti si ce n'est l'intérêt collectif.**

◆ Ce qu'est l'intérêt collectif

L'intérêt collectif, ce n'est pas une idéologie. Ce n'est pas une mode. Ce n'est pas un slogan. **C'est un principe de vie, de justice et de survie.**

C'est cette vérité simple et puissante :

« Une société ne peut être forte que si elle agit pour le bien de tous, et non pour le profit de quelques-uns. »

L'intérêt collectif, c'est :

- Une école qui fonctionne pour chaque enfant.
- Un hôpital qui soigne sans favoritisme.
- Un emploi qui respecte la dignité humaine.
- Une justice qui protège les faibles.
- Une gouvernance qui rend des comptes.

Ce n'est pas une utopie. **C'est une exigence.**



◆ Ce que l'intérêt collectif change

Nous ne voulons plus d'un pays fragmenté, où chacun lutte pour sa survie pendant qu'une minorité accumule pouvoir et privilèges.

Nous voulons une **République de la majorité**, pas une République d'élus au service d'eux-mêmes.

Mettre l'intérêt collectif au cœur de la Constitution, de l'économie, de l'éducation, de la justice, ce n'est pas réformer : **c'est refonder.**

Cela signifie :

- **Une nouvelle Constitution**, écrite avec et pour le peuple.
 - **Une démocratie participative**, où la voix de chacun compte.
 - **Une économie au service des besoins réels**, pas des marchés étrangers.
 - **Une administration transparente et contrôlable.**
-

◆ Un principe que personne ne peut contester

Aucun leader, aucun parti, aucun intellectuel, aucun étranger ne peut, sans se discréditer, dire qu'il est contre l'intérêt collectif.

C'est notre force. C'est notre terrain. C'est notre légitimité.

Ceux qui s'y opposent se révèlent : ils ne servent pas le peuple, ils se servent du peuple.

◆ Ce que nous proposons

Nous appelons chaque citoyenne, chaque citoyen, chaque organisation, chaque église, chaque syndicat, chaque membre de la diaspora, à s'unir autour de cette base commune :

L'intérêt collectif comme fondement de la reconstruction d'Haïti.

C'est le seul langage qui peut nous unir. C'est le seul principe qui protège tous les Haïtiens. C'est le seul projet qui mérite nos vies, nos luttes, notre énergie.



◆ Notre engagement

Nous, signataires de ce manifeste, portons cette idée avec discipline, patience et détermination. Nous l'incarnerons dans :

- Notre projet constitutionnel.
- Notre programme politique.
- Nos campagnes publiques.
- Nos prises de décision.

Nous n'avons pas de clan. Nous avons une cause.

Et cette cause, c'est le peuple haïtien.

◆ Conclusion : une nouvelle souveraineté

Haïti ne sera souveraine que lorsque son peuple sera maître de ses choix, de ses richesses, de son destin.

Cette souveraineté ne sera ni offerte ni négociée. Elle sera construite, pierre par pierre, par **la force d'un peuple qui agit ensemble.**

Et pour cela, **l'intérêt collectif est notre seule boussole.**

Vive Haïti. Vive le peuple souverain.